



LE CAUE DU VAL-DE-MARNE RECRUTE **Un conseiller en architecture et énergie**

Poste à pourvoir au 14 octobre 2019

Présentation de la structure

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) est une association à but non lucratif créée par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977.

Le CAUE est un organisme de conseil, de formation, de rencontres et d'initiatives, ouvert à tous qui assure une fonction de service public auprès des collectivités, des professionnels et des particuliers et a pour but de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale.

Le CAUE a vocation à participer, à organiser, à animer, ou à initier toutes démarches ou manifestations destinées à promouvoir la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

Son objectif est de valoriser et d'améliorer le patrimoine naturel et urbain dans le respect de la diversité de chaque territoire.

Il délivre un conseil et une expertise neutre et indépendante, sans toutefois se charger de maîtrise d'Œuvre.

Particularité du CAUE 94 : agence de l'énergie

Soucieux de s'inscrire dans une démarche de prise en compte des préoccupations de qualité environnementale et de développement durable dans le bâti et dans l'aménagement urbain, le CAUE du Val-de-Marne a créé, en 2007, l'Agence de l'Énergie qui a pour vocation d'encourager la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre liées à la conception et à l'usage des bâtiments ainsi que de promouvoir les énergies renouvelables.

L'Agence de l'énergie du CAUE fait partie du réseau national des espaces Info-énergie mis en œuvre par l'ADEME, en partenariat avec les collectivités locales.

Missions : Conseiller, former, informer et sensibiliser

Centre de ressources, lieu d'échanges et de diffusion culturelle, le CAUE apporte aussi une aide à la décision. Son conseil est accessible à un public varié. Il intervient à toutes les échelles, de la parcelle au grand territoire.

Composé d'une équipe pluridisciplinaire d'architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs et de conseillers info->énergie, documentaliste, chargé de communication et personnels administratifs, son activité consiste à :

- accompagner les collectivités dans leurs projets d'architecture, d'urbanisme, d'aménagement et de développement, dans leur démarches énergie-climat, la maîtrise de l'énergie des bâtiments publics,
- conseiller les particuliers dans leurs projets de construction, d'extension, de rénovation, de réhabilitation et/ou d'amélioration des performances énergétiques de leur logement,
- sensibiliser, informer et former les élus, les maîtres d'ouvrage, les professionnels de l'aménagement et de la construction,
- sensibiliser le grand public et le public scolaire à la qualité du cadre de vie et de l'environnement, à l'architecture, à l'urbanisme, au paysage, à la maîtrise de l'énergie et aux enjeux climatiques.

Les missions

La petite taille de l'association implique la polyvalence de chaque membre de l'équipe amené à intervenir dans plusieurs domaines et dans plusieurs champs de compétence.

Vous aurez, dans le cadre des missions dévolues par la loi sur l'architecture, notamment en charge:

- le conseil aux maîtres d'ouvrage privés dans leur projet de construction, d'agrandissement ou de réhabilitation (insertion urbaine, organisation intérieure, qualité des matériaux et leur mise en œuvre, qualité environnementale, réglementation, méthodologie du projet, économie d'énergie...) et sur la maîtrise de l'énergie dans l'habitat (habitat individuel, collectif et copropriétés),
Ce conseil est délivré lors de permanences conseil au CAUE ou dans les communes du département.
- l'élaboration de supports pédagogiques et de documents de communication à l'attention des publics en lien avec des actions ou manifestations (guide pratique, guide de recommandation, flyer, affiche...),
- la conception et l'animation d'actions de sensibilisation dans le domaine de l'architecture (ateliers, ballade urbaine et architecturale, festival...) à l'attention des différents publics : grand public, scolaires, particuliers, élus, techniciens des collectivités et professionnels,
- la conception et l'animation de formation des maitres d'ouvrages et des professionnels de l'aménagement et de la construction,
- le conseil et l'accompagnement des collectivités dans leur projet d'aménagement et d'équipement (note d'orientation et de stratégie territoriale, aide à l'élaboration de cahiers des charges, diagnostics énergétique de patrimoine bâti), dans leur démarches « énergie-climat » ou plus spécifiquement l'accompagnement des services urbanisme des collectivités territoriales
- la participation à des missions dans le cadre de l'activité générale et statutaire du CAUE94, journées d'infos, actus site Internet...
- la participation à des missions dans le cadre de l'activité de l'Union Régionale des CAUE d'Île-de-France

Le profil

Formation

Architecte diplômé (DPLG ou DE+HMONP) + formation solide sur la thermique du bâtiment (technique et réglementaire), l'approche énergétique (économies d'énergie et énergies renouvelables), sur le bio-climatisme et l'éco-construction.

Seront privilégiés :

- Le double diplôme architecte et ingénieur thermique du bâtiment
- Une expérience au sein d'un CAUE
- Une pratique professionnelle d'au moins 5 ans

Compétences

Capacité de diagnostic, maîtrise du processus de projet,

Faculté d'analyse des enjeux et de synthèse aux différentes échelles de projet,

Bonne connaissance du cadre juridique relatif à la maîtrise d'ouvrage, à la commande publique, aux règles d'urbanisme, et du fonctionnement des collectivités locales,

Pratique usuelle des outils bureautiques et suivants InDesign, Photoshop, Illustrator, S.I.G.

Connaissance des réglementations appliquées à la construction

Connaissance des démarches de qualité environnementale
Aptitude à appréhender les problématiques contemporaines de l'économie d'énergie associée au bâti, des énergies renouvelables
Compétences en bio-climatisme, éco-construction, construction passive et à énergie positive
Connaissances appréciées sur la thermographie et l'étanchéité à l'air

Qualités

Goût et aptitudes pour les activités pédagogiques et d'animation
Bonne expression orale, graphique et rédactionnelle
Méthode, aptitude pour le travail en équipe et polyvalence
Expérience de la gestion de projet, autonomie dans la conduite du projet,
Sensibilité à l'identité des territoires et à l'architecture d'aujourd'hui.
Réactivité, force de propositions, initiatives
Rigueur et suivi dans le traitement des dossiers
Sens du dialogue et de l'écoute avec élus, professionnels et particuliers,

Poste à pourvoir au 14 octobre 2019

Poste en CDD d'un an, pouvant évoluer en CDI, à temps plein.
Poste basé à Maisons-Alfort, 36 rue Edmond Nocard avec une mobilité sur le département du Val-de-Marne et la région Île-de-France.
Permis de conduire et véhicules appréciés.
Rémunération selon Convention Collective Nationale des CAUE et niveau d'expérience.
17 RTT, Tickets restaurant, pass Navigo, remboursement frais km et mutuelle obligatoire
Souplesse horaire et disponibilité ponctuelle soirs et week-end.
En vertu de l'article 17 des statuts des CAUE relatif aux obligations du personnel, ce poste exclut pour celui qui l'occupe toute forme d'exercice libéral en architecture et urbanisme dans le département.

Candidature

Lettre de motivation, CV, dossier de références illustrées significatives bienvenues,
À adresser au plus tard le **lundi 23 septembre 2019**

Par courrier à l'adresse suivante :

CAUE du Val-de-Marne, Madame Yannick PIAU, Présidente
36 rue Edmond Nocard, 94 700 Maisons-Alfort

Ou par courriel à : secretariat@caue94.fr

Les entretiens auront lieu la **semaine du 30 septembre 2019**
Prise de poste au **14 octobre 2019**

Site Internet du CAUE du Val-de-Marne et de l'Agence de l'Énergie : www.caue94.fr